

## NOTRE DÉMARCHE BILAN DE COMPÉTENCES

Le bilan permet de :

- ▶ faire le point sur ses compétences et de clarifier ses choix,
- ▶ construire un projet cohérent et réalisable, en lien avec ses possibilités, et prenant en compte les données de son environnement personnel et professionnel,
- ▶ envisager les moyens à mettre en œuvre pour réaliser son ou ses projets de mobilité, de formation,
- ▶ élaborer des choix et stratégies de changement ou de continuité professionnels,
- ▶ relever les articulations entre vie professionnelle et vie personnelle,

**Cette démarche globale permet de repérer ses acquis et qualifications issus de son travail et de sa formation, de les définir et de les évaluer.**

**Notre prestation bilan de compétences s'appuie sur :**

- **une approche interactive et pédagogique**, avec une alternance de séances de travail individuelles guidées par un conseiller et des temps de travail personnel, qui favorisent l'implication et l'appropriation chez le bénéficiaire,
- **une écoute active**, des entretiens semi directifs et des supports d'analyse, et d'auto positionnement, au service d'une démarche d'accompagnement personnalisée
- **un respect de la progression** du bénéficiaire dans le processus d'auto-analyse assisté par un conseiller et mis en œuvre dès le démarrage du bilan.

Des tests d'évaluation et/ou de positionnement pourront être proposés si cela est jugé pertinent. La méthodologie est personnalisée et adaptée en fonction du bénéficiaire (projet, autonomie, attentes, ...) **Modalités de déroulement du bilan**

**En moyenne, huit séances** en face à face d'une durée de 2 heures,

## REPARTITION DES ENTRETIENS

